### CL EVOLUTION N°2572 (page 1)

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES RELEVÉ DE SOLDE

Exercice clos le 31/03/2022

I - IS	I - IS Brut					
I-A -	I-A - Impôts sur les sociétés dû au titre de l'exercice Base Taux			Montant		
I-A01	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 27,5%)		139	27,5%	140	
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 26,5%)	3 739	137	26,5%	138	991
I-A03	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	38 120	103	15%	104	5 718
I-A04	Impôt sur les plus-values nettes					
I-A05	Autre impôt à taux particulier				106	
I-A06	Total IS Brut (Case 140+138+104+105+106)			15	6 709	

II - C	II - Créances					
II-A	- Créances non reportables et non restituables		Montant			
IMP	ORTANT : Les montants des créances du II-A doivent être portés pour le montant total.					
II-A01	Crédits d'impôts sur valeurs mobilières, imputables sur l'IS	16				
II-A02	Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputables sur l'IS	17				
II-A03	VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	18				
II-A04	PRE - Réduction d'impôt en faveur des entreprises de presse	57				
II-A05	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus	44				
II-A06	Sous total (total des lignes II-A; cases 16+17+18+57+44)	107				
II-A06	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables dans la limite de l'impôt dû (Case 15-107)	108	6 709			
exerc IMP	- Créances reportables (au titre de l'exercice pour le montant total et solde des créances reportables des ices antérieurs) ORTANT : Les montants des créances de N du II-B doivent être portés pour le montant total. Celui des es antérieures ne doit comporter que le solde restant à imputer.		Montant			
	ces reportables et non restituables					
II-B01	MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat au titre de N (dont l'UE ou EEE 40 )	35				
II-B02	MEC - Solde de créance des exercices antérieurs (exercices N-5 à N-1)	109				
Créanc	es reportables et restituables		1			
II-B03	CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi au titre de N  Montant du préfinancement  65	64				
II-B04	CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi, uniquement Montant du exercices > 12 mois au titre de N-1 préfinancement	136				
II-B05	CIC - Solde de créance des exercices antérieurs (exercices N-3 à N-1)	110				
II-B06	COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE au titre de N	33				
II-B07	COR - Solde de créance des exercices antérieurs (exercices N-10 à N-1)	111				
II-B08	RAD - Report en arrière de déficits au titre de N	34				
II-B09	RAD - Solde de créance des exercices antérieurs (exercices N-5 à N-1)	112				
II-B10	CIR - Crédit impôt recherche au titre de N	31				
II-B11	CIR - Solde de créance des exercices antérieurs (exercices N-3 à N-1)	113				
II-B12	Nouvelles créances non répertoriées de N	50				
II-B13	Type de créance portée dans la case 50					
II-B14	Sous total (total des lignes II-B(hors case 40 et 34 et déduire les cases 65 et 135 dans la limite des cases 64 et 136); soit cases (35+109+64-65+136-135+110+33+111+112+31+113+50)	115				
II-B15	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (Cases 108-115)	116	6 709			

N°2572 (page 2) CL EVOLUTION

# Exercice clos le 31/03/2022

II-C - Créa	II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice				
IMPORTA	NT : Les montants des créances du II-C doivent être portés pour le montant total.				
II-C01 FOR	- Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	22			
II-C02 RAC	C - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	23			
II-C03 FAM	1 - Crédit d'impôt famille	24			
II-C04 CIN	- Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques	25			
II-C05 BIO	- Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	45			
II-C06 PHC	- Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	48			
II-C07 AUI	O - Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'œuvres audiovisuelles	53			
II-C08 ART	- Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	56			
II-C09 CJV	- Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	58			
II-C10 CPE	- Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	60			
II-C11 CCI	- Crédit d'impôt cinéma international	61			
II-C12 PTR	- Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+	62			
II-C13 CIO	- Crédit d'impôt Outre mer Productif	63			
N	Montant du préfinancement	67			
II-C14 COL	- Crédit d'impôt Outre mer Logement	66			
N	Montant du préfinancement	68			
II-C15 CSV	- Crédit d'impôt spectacle vivant	70			
II-C16 CAC	C - Crédit d'impôt création audiovisuelle et cinématographique	86			
II-C17 REB	- Crédit d'impôt PME pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	87			
II-C18 BLC	- Crédit d'impôt pour abandon de loyers des bailleurs de locaux commerciaux	88			
II-C19 RTD	- Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques	89			
II-C20 CPG	- Crédit d'impôt entreprises agricoles secteur cultures permanentes sans glyphosate	90			
II-C21 HVI	E - Crédit d'impôt entreprises agricoles certification exploitation haute valeur environnementale	91			
II-C22 Nou	velles créances non répertoriées ci-dessus	49			
II-C23 Type	e de créance portée dans la case 49	117			
	total ((total des lignes II-C et déduire les cases 67 et 68 dans la limite des cases 63 et 66) ; cases 23+24+25+45+48+53+56+58+60+61+62+63-67+66-68+70+86+87+88+89+90+91+49)	118			
II-C25 IS di	à après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (Cases 116 - 118)	119	6 709		
II-D - Acon	npte de l'exercice				
II-D01 Vers	ements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	69			
	2 many (Const. 110 (C)) and many 4 many 21 / I many 4 miles (Const. C) (110) and many 4 many 20 /				

II-D -	II-D - Acompte de l'exercice				
II-D01	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	69			
II-D02 L'IS à payer (Cases 119 - 69) est reporté en case 01 / L'excédent d'IS (Cases 69 - 119) est reporté en case 06					

II-E - Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant				
II-E01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS	38		

III - M	ontant de la contribution sociale sur l'IS (CS	SB - art.235 ter ZC)		
		Base - [123]	Taux	Montant
III-A01	Montant de la CSB sur l'IS		3.30%	36
III-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mob	ilières		19
III-A03	Montant de la Contribution sociale sur l'IS due au titi	re de l'exercice (Case 36 - case 19)		124
III-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins	remboursements déjà obtenus		125
III-A05	Le solde de CSB à payer (Cases 124-125) est reporte	e en case 03 - L'excédent de CSB (Ca	ses 125-124) est reporté en	1 case 08
IV - M	ontant de la contribution annuelle sur les re	venus locatifs (CRL)		
				Montant
IV-A01	Montant du chiffre d'affaires soumis à la contribution	annuelle sur les Revenus Locatifs		126
-	Montant du chiffre d'affaires soumis à la contribution Montant de la contribution annuelle sur les Revenus			126 37
-		Locatifs (Case 126 x 2,5%)		<del>- 1</del>
IV-A01 IV-A02 IV-A03 IV-A04	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus	Locatifs (Case 126 x 2,5%) remboursements déjà obtenus	es 127-37) est reporté en l	37 127
IV-A02 IV-A03	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins	Locatifs (Case 126 x 2,5%) remboursements déjà obtenus	es 127-37) est reporté en l	37 127
IV-A02 IV-A03 IV-A04	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins	Locatifs (Case 126 x 2,5%) remboursements déjà obtenus en case 04 - L'excédent de CRL (Cas	es 127-37) est reporté en l	37 127
IV-A02 IV-A03 IV-A04	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins Le solde de CRL à payer (Cases 37-127) est reporté	Locatifs (Case 126 x 2,5%) remboursements déjà obtenus en case 04 - L'excédent de CRL (Cas	es 127-37) est reporté en l nt restant à payer	37 127

Récapitulatif des éléments déclarés d'IS et des contributions assimilées					
	Montant restant à payer		Excédents constatés		
Impôt sur les Sociétés	01	6 709	06		
Contribution Sociale	03		08		
Contribution annuelle sur les Revenus Locatifs	04		09		
Totaux	05	6 709	10		
Montant à payer ((Case 05 - case 10) ou =0 si montant négatif)	11	6 709			
Paiement de l'IS par imputation d'une autre taxe : si vous souhaitez utiliser et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous :	un tı	rop versé d'une taxe pour	acqui	itter le montant de l'IS	
Contribution visée (TVA ou TS ou TVS)	131				
Date limite de paiement			132		
Montant à imputer			133		
Montant à payer après imputation d'une autre taxe (Case 11 - case 133)			134	6 709	
ou montant total de l'excédent (Case 10 - case 05)			12	0	
Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant			13		
Demande d'imputation sur l'échéance future (impôt ou taxe réglé par cette mod imputation sur les taxes et impôts suivants )	lalité	é) de l'excédent de l'IS : ( V	ous p	oouvez choisir une	
Contribution visée (TVA ou TS ou TVS ou FPC ou PEEC ou TA)	128				
			129		
Date limite de paiement					
Montant à imputer			130		

## DONNÉES D'IDENTIFICATION - PAIEMENT EDI

892296005

IDENTIFICATION DU REDEVABLE

Numéro SIREN

Identification du redevable SAS CL EVOLUTION

- N°, type et nom de voie 27 RUE DU PERRAY

Adresse du destinataire :

- Lieu dit, hameau

- Code postal/Ville 78610 AUFFARGIS

Référence Obligation Fiscale IS1

# ÉVÈNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE DU DÉPÔT:

Date de Cession / Cessation :

PÉRIODE DU DÉPÔT:

Début période déclaration : 01/04/2021 Echéance : 202207

Εt

Fin période déclaration : 31/03/2022

#### MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT

Paiement Télérèglement SEPA

#### RÉFÉRENCES BANCAIRES DANS LE CADRE DU TÉLÉREGLEMENT

#### 1er Compte bancaire

Nom de la banque : CIC

Montant du prélèvement : 6 709

Référence code IBAN : FR7630066104110002078600169

Référence code BIC : CMCIFRPP

#### 2ème Compte bancaire

Nom de la banque : Montant du prélèvement :

Référence code IBAN : Référence code BIC :

#### 3ème Compte bancaire

Nom de la banque :

Montant du prélèvement :

Référence code IBAN :

Référence code BIC :